

Fort-de-France le 1er Octobre 1936

A Monsieur Le GOUVERNEUR
de la MARTINIQUE

Monsieur le Gouverneur,

Je me suis fait un devoir d'attirer de vive voix votre haute et bienveillante attention sur une des personnalités les plus distinguées et les plus justement estimées de ce pays.- Je vous ai fait connaître mon vœu intime qui se confond avec celui de la Martinique entière qui serait d'honorer par une promotion dans la Légion d'honneur, celui que nous sommes fiers de considérer comme un des fils les plus hautement représentatifs de notre Démocratie Antillaise et qui synthétise le mieux, et la puissance de pénétration de la culture française et la faculté d'assimilation des originaires des vieilles colonies qui ont eu le bonheur de puiser aux meilleures sources de notre enseignement national.

Monsieur LOUIS ACHILLE, qui est depuis de longues années professeur agrégé au Lycée Schoelcher, a été un des lauréats des plus brillants et les plus remarquables du Lycée de Saint-Pierre où il fit toutes ses classes. Celles-ci achevées; il était immédiatement appelé par la confiance de ses anciens professeurs et de son ancien proviseur à donner l'enseignement des Langues vivantes à l'externat colonial, au Petit Lycée de Fort-de-France.- C'est là qu'il se perfectionna et qu'il prépara sans autres concours que sa volonté et sa remarquable intelligence, la Licence d'abord et l'agrégation ensuite. Il sortit avec le No 1 de cette dernière et difficile épreuve.

Depuis, il occupe une chaire de Langues vivantes au Lycée Schoelcher avec l'autorité d'une haute tenue morale et d'une compétence unanimement reconnue et consacrée par l'estime le culte de ses élèves et l'estime de ses collègues et de ses chefs.

Son activité toutefois, a dépassé les limites professionnelles. Monsieur ACHILLE a répondu à l'appel de l'Administration, en occupant un temps les fonctions délicates de chef de Service de l'Instruction Publique. De tout ce passé du Fonctionnaire, vous trouverez, Monsieur le Gouverneur, des traces dans les archives administratives, mais ce que celles-ci ne relèveront jamais, et qui explique mon intervention, ce sont les qualités du citoyen profondément pénétré de son rôle, social, et qui pendant la grande Guerre a trouvé les accents qu'il fallait en parcourant toutes les campagnes de l'Ile, pour soutenir le moral des Jeunes classes appelées pour la première fois à remplir envers la Métropole le devoir patriotique. Hélas! les paroles prononcées alors se sont dispersées à tous les vents -mais les hommes d'aujourd'hui et qui se souviennent peuvent encore constater en contemplant

les défilés des Anciens combattants fiers et glorieux, ce que peut le Verbe inspiré par une pensée élevée et sincère.-Aucun document ne relèvera non plus la portée de l'action bienfaisante que le professeur ACHILLE a exercée sur la Jeunesse Martiniquaise en dirigeant son éducation sportive dont les effets moralisateurs apparaissent dans le bon ordre, l'harmonie des exercices, et l'excellent esprit collectif de nos jeunes sportmen. De ceux-ci, il demeure le chef vénéré, à la tête de l'U.S.M.S.A.

On peut dire que la Jeunesse de Fort-de-France aura dû à la confiance que Monsieur ACHILLE a inspirée aux pouvoirs publics à ses diligences auprès de ceux-ci, à l'impulsion qu'il a su donner à son oeuvre la "Maison du sport", qui en est la consécration, et qui marque une conquête et une étape dans la vie de la cité.

Monsieur le Gouverneur, je sais que la modestie bien connue de Monsieur ACHILLE, s'est toujours soustraite aux distinctions extérieures mais, j'aurais cru manquer à un devoir, si je ne vous avais signalé ce que je crois être une lacune et c'est pourquoi, j'ai pris la liberté de vous demander de la combler en proposant mon éminent compatriote pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Vous accomplirez un acte dont la portée sera considérable dans le pays et s'étendra sur le Gouvernement même qui en aura pris l'initiative.

Permettez-moi de vous remercier par anticipation et très vivement.

Veillez agréer,

Monsieur le Gouverneur,

l'expression de ma respectueuse considération et ^{de} mes sentiments dévoués.

Signé: H. André - C. p. i. hon.

P. C. C.

U. André